

TARIFS EAU 2011
LA TOUR-DE-TREME

FOURNITURE D'EAU POUR
USAGE INDUSTRIEL ET ARTISANAL

1. Généralités

Ce tarif est applicable aux entreprises industrielles, artisanales et commerciales et aux ménages collectifs situés sur le territoire de la commune de Bulle, secteur La Tour-de-Trême. Il nécessite la souscription d'un quota mensuel par compteur.

Sur demande écrite de sa part et pour autant qu'il remplisse les conditions du tarif, le client peut souscrire à un quota.

Les engagements sont annuels et ne peuvent être inférieurs à 125 m³ par mois. Ils courent du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La souscription à un quota ne donne en aucun cas droit à une rétrocession pour les années antérieures.

2. Prix

Prix de l'eau consommée (comprennent le transport, les services et la distribution)

Quota mensuel souscrit (m ³)	Forfait mensuel (CHF)	m ³ excédentaires (CHF)
125	127.945	1.0236
250	252.480	1.0099
500	496.365	0.9927
1'000	971.073	0.9711
1'500	1'433.821	0.9559
2'000	1'887.572	0.9438
2'500	2'333.932	0.9336
5'000	4'482.695	0.8965
10'000	8'498.793	0.8499
25'000	19'227.195	0.7691

Taxe de base (calculée en fonction du débit maximum des compteurs)

Q _{max} (m ³ /h)	Prix (CHF)	Q _{max} (m ³ /h)	Prix (CHF)	Q _{max} (m ³ /h)	Prix (CHF)
5	5.25	20	21.00	80	83.98
7	7.35	30	31.49	120	125.98
12	12.60	50	52.49	300	314.94

3. Dispositions générales

Les factures d'abonnement sont payables net à 30 jours.

En cas de non-paiement, Gruyère Energie SA appliquera les mesures prévues par le Règlement général des abonnements d'eau.

Tarifs hors TVA, applicables dès le relevé de décembre 2010